

ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE B

Enjeux

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Déroulement et conditions de passage des examens

*L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

Le code peut être passé à partir de 16 ans dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) et à 17 ans et demi si le candidat choisit la formule classique.

Documents à apporter le jour de l'examen pour pouvoir passer l'examen du Code de la route :

- une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport, titre de séjour). Elle doit être en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans.
- la convocation imprimée

Sans cela, l'accès à l'examen sera refusé sans pouvoir prétendre à aucun remboursement.

Le déroulement de l'examen

1. Accueil au centre d'examen.

L'examen se déroule dans le centre d'examen dans lequel il y a eu inscription. Il peut s'agir :

- d'un centre géré par l'Etat ;
- d'un centre géré par un prestataire agréé par l'Etat : la Poste, SGS, Pearson Vue, Bureau Veritas ou Dekra.

Selon le choix lors de la réservation, l'examen se passe dans une salle d'environ 15 personnes ou dans une pièce individuelle.

Dans un premier temps, il faut présenter la pièce d'identité, ainsi que la convocation. Il est demandé de laisser les effets personnels dans un casier afin de ne pas les avoir avec soi pendant l'examen.

Une tablette est remise au candidat, ainsi que des écouteurs. Il n'est pas autorisé d'utiliser les siens, sauf en cas de dispositif médical pour malentendant.

2. Les consignes du Ministère

Dès que la tablette est à disposition, le candidat regard les consignes délivrées par le Ministère pour le passage de votre examen. Il faut bien les écouter, elles aident pour le passage de l'examen en indiquant que :

- obtenir une note égale ou supérieure à 35/40 pour obtenir l'examen
- l'examen durera environ 30 minutes
- il y a 20 secondes pour répondre à chaque question
- les questions vidéo ne sont visionnables qu'une seule fois

Tout au long de l'épreuve, il faut respecter le règlement de l'examen théorique général du permis de conduire (disponible en annexe), préalablement lu avant la session d'examen.

Il est interdit de se faire aider pendant l'examen et de regarder sur les voisins, ils n'auront pas les mêmes questions.

3. Utilisation de la tablette

Une seconde séquence vidéo permet de prendre en main la tablette en expliquant :

- comment répondre aux questions
- où se trouve le décompte temps
- comment régler le volume

Il y a 3 questions tests pour tester le maniement de la tablette selon les explications vues précédemment. Ces questions ne seront pas comptabilisées dans les 40 questions de l'examen, elles sont simplement là pour s'entraîner.

4. Et c'est parti !

Pour répondre aux questions, se rappeler que sauf indication contraire, vous avez le permis de conduire depuis plus de trois ans (donc les limitations que vous devez respecter sont bien celles indiquées sur les panneaux et non celles des jeunes conducteurs par exemple) et que lors des dépassements, votre vitesse est nettement supérieure à celle du véhicule que vous dépassez.

Bien gérer son temps à l'aide du chronomètre : il permet de savoir le temps qu'il reste pour répondre à la question ou éventuellement changer la première réponse. Ne pas se précipiter pas et étudier bien la situation mais ne pas dépasser les 20 secondes disponibles. Rester concentré pendant les 40 questions et tout devrait bien se passer.

L'après-examen : obtention du résultat ?

Le délai pour obtenir le résultat à l'examen du code de la route est très rapide : il va de quelques heures à 48h au plus tard (sauf en cas de week-end ou jours fériés). Les résultats sont envoyés par mail à DISCOUNT-CONDUITE, qui prévient le bénéficiaire de la validation ou pas de l'ETG.

Une fois le code obtenu, l'épreuve pratique peut avoir lieu dans le délai de 5 ans après la date de l'obtention du Code. A défaut de réussir l'examen de conduite dans ce délai, il faut repasser l'épreuve du code.

*L'épreuve pratique :

Lors de l'épreuve du permis de conduire, les examinateurs cherchent à évaluer la capacité à conduire en toute autonomie et en sécurité avec les autres usagers. Il est impératif que les candidats aient 18 ans minimum pour pouvoir passer l'épreuve

(17ans1/2 en cas de Conduite Accompagnée). Il faut montrer que l'on sait conduire dans toutes les situations rencontrées.

Sur quoi est basée la notation de l'examineur ?

Le jour J, les examinateurs auront avec eux, une fiche présentée comme ceci

Bilan de compétences		Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
		E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Connaître et maîtriser son véhicule											
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord (*)											
Savoir s'équiper et s'installer (*)											
Effectuer des vérifications du véhicule (*)											
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes (*)											
Connaître et utiliser les commandes (*)											
Appréhender la route											
Prendre l'information											
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
Partager la route avec les autres usagers											
Communiquer avec les autres usagers							0	0	0		
Partager la chaussée							0,5	0,5	0,5		
Maintenir des espaces de sécurité							1	1	1		
Sous-totaux											
Conduite économique et respectueuse de l'environnement (*)						+1					
Courtoisie						+1					
(*) : catégories B et B1 (**) : catégories A1, A2 et A3 (***) : catégories BE, C1, C1E, D1, D1E, D, D1E, D2, D2E						Total général					

(*) : catégories B et B1
 (**): catégories A1, A2 et A
 (***) : catégories BE, C1, C1E, D1, D1E, C, D et DE

Chaque rubrique correspond à des compétences spécifiques :

1- Connaître et maîtriser le véhicule

Dans la première grande partie, il est demandé de connaître et de maîtriser le véhicule. Tout d'abord, il faut savoir s'installer au sein du véhicule. L'examineur regardera la distance entre les pédales et le siège, puis la position du siège (hauteur et inclinaison) pour être bien positionné pour voir la route. Enfin, la position du volant doit être à sa hauteur pour être à l'aise avec l'ensemble des commandes rapidement.

Deuxièmement, il évaluera les connaissances sur l'intérieur et l'extérieur du véhicule. Par exemple, il faut connaître l'ensemble des composants du compartiment moteur mais aussi savoir où se positionnent les emplacements airbags.

Enfin, il vérifiera la connaissance de l'ensemble des fonctionnalités du véhicule. Il faudra comprendre l'utilité des voyants sur le tableau de bord, et faire fonctionner les clignotants ou encore les feux au moment approprié si l'occasion se présente durant l'examen.

Cette partie est évaluée sur 8 points.

2- Appréhender la route

Dans la seconde partie d'évaluation : il faudra montrer à l'examineur que la conduite est appréhendée sur la route dans n'importe quelle situation. Il veut avant tout s'assurer que la conduite sera adaptée, même en cas d'imprévu. Les accidents peuvent arriver à tout moment surtout avec certains conducteurs imprudents. Il faut alors redoubler d'attention afin d'éviter un accident. L'examineur va s'assurer qu'il y a une prise d'information au sein de l'environnement. Il faut être vigilant aux autres usagers, à la signalisation permanente et ponctuelle, aux conditions de la route, etc. En somme, il faut agir en fonction de la situation. L'attitude ne peut pas être la même sur une voie rapide un jour d'été et dans une rue étroite et sinueuse un jour de pluie. Toutefois les deux situations nécessitent d'être vigilant.

Il est demandé également de savoir maîtriser l'allure en respectant les différentes règles du code de la route ainsi que les limitations de vitesse.

Cette partie est évaluée sur 9 points.

3- Partager la route avec les autres usagers

Dans la dernière partie "partager la route avec les autres usagers" il sera nécessaire de montrer qu'il est acquis de communiquer et circuler avec les autres usagers :

- en se positionnant correctement sur la chaussée

- en avertissant des intentions

Il faut être conscient du danger de la route et des risques potentiels qui peuvent survenir à tout moment. C'est pourquoi il faudra garder ses distances de sécurité avec les véhicules en proximité.

Cette partie est également sur 9 points.

Enfin il faut montrer avant tout une conduite autonome pouvant faire attention à chaque situation. Il est possible également d'avoir 2 points bonus s'il y a de la courtoisie avec les autres usagers tels que les piétons et les cyclistes mais également si la conduite est économique.

Pour chaque compétence l'examineur pourra mettre la note E s'il y a une faute éliminatoire. Dans ce cas le permis de conduire ne sera pas obtenu à coup sûr, il sera automatiquement annulé. Sinon, il pourra soit mettre un 0 pour non maîtrise de la compétence, 1 si elle est maîtrisée moyennement, 2 si elle est bien maîtrisée, 3 si elle est maîtrisée parfaitement.

Au total il faut avoir au moins 20 points sur 31 pour réussir.

Les étapes de l'épreuve en détail

Tout d'abord l'examineur doit s'assurer de la recevabilité des documents d'examen. Ensuite s'effectuera la vérification de la pièce d'identité et de la convocation, suivi des réglages dans le véhicule.

Suite à ça, il annoncera le déroulement de l'épreuve qui commencera tout de suite après pour une durée totale de 30 minutes.

L'épreuve se déroule à la fois en agglomération mais aussi hors agglomération. Il faut savoir suivre un itinéraire mais également suivre les instructions directionnelles sur le moment même.

Il y aura certaines manœuvres à effectuer comme un arrêt de précision, une marche arrière et également 2 stationnements soit en bataille, soit en créneau ou en épi. La mise en action d'un accessoire sera évaluée comme par exemple activer la climatisation.

Il y a ensuite des questions portant sur les vérifications intérieures et extérieures.

Une 3ème question orale s'ajoute. Elle abordera les notions de premiers secours.

Enfin un test de vue pourra être effectué pour évaluer la vision et être certain de pouvoir laisser conduire en toute sécurité. Il s'agit dans la majorité des cas de lire la plaque d'immatriculation d'une voiture à 5-6 mètres.

Comment recevoir ses résultats ? Pour cela, il vous suffit de se rendre sur le site de la sécurité routière. Ils ne seront disponibles que 48 heures après hors week-end et jours fériés. Ne pas oublier le numéro NEPH, pour les consulter.

Si l'inspecteur a inscrit "favorable" sur le bulletin, le permis est validé. Dans le cas contraire il sera annoté "insuffisant" avec des explications pour travailler sur les erreurs avant de se représenter à l'examen.